



# Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

## Propositions pour “France Numérique 2020”

Eric Besson a lancé une **consultation en juillet 2011** en vue de la préparation d'un nouveau plan “France Numérique 2020” qui fera suite à “France Numérique 2012” lancé en octobre 2008.



Pour l'instant, elle ne fait pas trop parler d'elle. Le cabinet d'Eric Besson aurait reçu quelques dizaines de réponses. Le plan doit être présenté le 30 novembre 2011 à l'occasion des **Assises du Numérique 2011**, qui ont lieu à l'Université Paris-Dauphine. Il sera précédé d'une évaluation de la mise en musique des 154 mesures du plan France Numérique 2012.

Je me suis lancé dans une démarche équivalente et symétrique, à savoir, reprendre les **propositions que j'avais consolidées avec l'IE Club, CyberElles, l'Echangeur et la CCIP en juillet 2008** et soumises à l'équipe d'alors d'Eric Besson lorsqu'il préparait le **plan France Numérique 2012**. Ces propositions couvraient le thème de l'entrepreneuriat dans le numérique. A l'époque, j'avais été **assez déçu** par ce volet du plan du gouvernement.

Trois ans plus tard, plutôt que de pondre un nouvel ensemble de propositions, je me suis dit qu'il serait préférable de voir ce qu'il est advenu des pistes proposées initialement. Certaines idées et propositions, dont je n'étais pas forcément à l'origine, ont tout de même fait leur chemin. On a pu observer des progrès notables dans la structure de l'écosystème français des startups, même s'il s'agit probablement d'une bulle pour certains domaines d'activité (réseaux sociaux, mobile) et rarement le résultat de l'action gouvernementale. Dans l'ensemble, beaucoup d'indicateurs sont toujours au rouge. Et ils sont toujours d'actualité !

Revue de détails...

### Jeunesse

J'avais démarré sur ce thème essentiel : comment orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat. Avec ou sans gouvernement, c'est le domaine où le plus de progrès ont été réalisés ces dernières années, avec pas mal

d'indicateurs penchant vers le vert :

- **Sensibiliser les collèges et lycées à l'entrepreneuriat** : beaucoup d'initiatives associatives ont été lancées dans ce sens ou suivent leur cours. Avec pour ne prendre que quelques exemples : 100000Entrepreneurs et entreprendre-pour-apprendre. Le gouvernement n'y est pour rien.
- **Encourager et financer le regroupement physique des PRES** : je préconisais la création de pôles universitaires interdisciplinaires rassemblant les sciences dites dures, les sciences dites molles (et en particulier ce qui relève des business schools) et aussi le design. Cela suit son cours, mais pas de manière assez inter-disciplinaire, notamment dans le pôle universitaire de Saclay où à ma connaissance les cursus business et design seront inexistantes. Les écoles de design sont laissées pour compte de ces réaménagements du territoire. La situation est complexe à gérer politiquement : l'enseignement scientifique dépend en majorité de l'Etat, les business schools dépendent des organismes consulaires comme les Chambres de Commerce et les écoles de design sont souvent privées. Mettre ce petit monde d'accord n'est pas évident. Il faut un président énergique en début de mandat pour secouer tout cela. Faudra-t-il attendre 2017 ?
- **Favoriser l'entrepreneuriat dans l'enseignement scientifique et technologique** : il se développe très nettement, particulièrement dans les écoles d'ingénieur, les principales ayant maintenant toutes un incubateur et/ou une filière entrepreneur dans leur enseignement. Le nombre de startups créées par de jeunes ingénieurs semble en forte croissance. Le simple fait que j'en croise régulièrement qui viennent de l'Ecole Polytechnique témoigne d'un changement d'état d'esprit plutôt positif. Les universités sont un peu à la traîne mais certaines ont aussi créé leur incubateur (Paris VI, etc).
- **Créer un cursus pilote du logiciel** : il n'a pas vu le jour à ma connaissance. On peut noter la création de l'école de l'Internet par le trio Niel/Simoncini/Granjon, même si elle est très orientée "développement web". J'ai changé un peu de fusil d'épaule depuis. La discipline qui devrait être enseignée à de nombreux endroits est plutôt le "product management". Ou comment on crée des produits et non pas des services. Une discipline à la croisée des chemins entre la compréhension des besoins des clients, le marketing stratégique, le management de projets, la veille technologique et la créativité.
- **Communiquer sur les réussites des jeunes entrepreneurs** : des progrès nombreux ont été faits en trois ans. La presse économique semble traiter bien plus souvent des startups. On a pu assister à une forme de starisation de certains entrepreneurs à succès (Niel, Simoncini, Granjon, PKM, et plein d'autres). Gilles Babinet, un serial entrepreneur, a été nommé président du Conseil National du Numérique au printemps 2011. De nombreuses initiatives tournées vers les jeunes entrepreneurs ont aussi vu le jour ou se sont développées : MovJee, le Mash-Up et les Startup Week-Ends (*ci-dessous, à Nantes en février 2011*). Et puis aussi LeCamping qui présente un rapport signal/bruit assez original dans l'écosystème parisien.



## Culture du risque

Changer la culture est plus difficile que modifier la fiscalité ou allouer des budgets ! C'est un domaine où l'Etat a peu de prises, ou est plutôt maladroit en général. Les indicateurs sont assez mitigés sur les trois dernières années :

- **Favoriser l'actionnariat salarié dans les startups** : avec la crise financière, ce n'est plus trop à la mode. Mais le sujet reste d'actualité pour motiver les jeunes et moins jeunes à entrer dans des startups. D'une manière générale, ce sont les méthodes de recrutement et de management au sein des startups qui peuvent faire des progrès. Mais cela sort du périmètre de l'action de l'Etat.
- **Limiter les risques personnels pour les créateurs d'entreprises** : les histoires autour de la garantie Oséo qui est bizarrement vendue aux entrepreneurs ont montré qu'il subsistait des abus dans le domaine (elle protège les prêteurs et les investisseurs, pas les entrepreneurs). La réglementation en vigueur est pourtant censée protéger les entrepreneurs. En même temps, améliore-t-on la culture du risque en diminuant le risque ? C'est peut-être à côté de la plaque !
- **Favoriser les échanges internationaux dans l'enseignement supérieur et la recherche** : il s'en développe de plus en plus, en tout cas, là où je circule. La loi sur l'autonomie des universités de 2007 a-t-elle eu un impact ? Il semble que oui, mais cela mérite d'être étudié de près.
- **Connecter les grands Corps de l'Etat avec l'entrepreneuriat et le risque** : un gros point noir ! Le très courageux Président qui changera cela en début de mandat ne semble pas encore né.
- **Faire preuve d'exemplarité par le haut dans l'usage des TICs** : Sarkozy n'a toujours pas d'ordinateur dans son bureau et son expérience du numérique se résume à son BlackBerry. Heureusement, il est rattrapé par Fillon, Besson, NKM et quelques autres. Ces deux derniers ont plutôt bien adopté les médias sociaux (Facebook, Twitter, blog), même si c'est avec des hauts et des bas. Et Eric Besson twitte lui-même (@eric\_besson), ce n'est pas une blague, pour preuve la photo ci-dessous !



## Financements privés

Le début de mandat de Sarkozy était plutôt bien parti, et la crise est passée par là. Résultat : on pédale en arrière et la situation risque de devenir plus mauvaise qu'avant 2007. L'instabilité fiscale permanente a été un véritable boulet ! Les clubs de business angels ont été mis à mal par la Loi de Finances 2011. Il en va de même pour la plupart des fonds ISF qui même si certains n'avaient pas grand chose à voir avec l'innovation, contribuaient à financer les startups du numérique. Le cercle vertueux est de toutes façons vérolé à cause du point que nous verrons plus loin et qui a trait à l'international.

- **Créer une politique fiscale encourageant les gros investissements privés dans l'innovation** : ça n'en prend pas la tournure. Après les premières années dynamiques d'application de la loi TEPA (depuis 2008), les soubresauts budgétaires remettent cela en question. Les financements privés de l'innovation liés à la loi TEPA auraient baissé d'au moins 40% en 2011 par rapport à 2010. Et le rabotage des niches fiscales ne fait que commencer ! Le plafond de déductions fiscales pour les investissements dans l'innovation est bien plus élevé au Royaume Uni. On devrait s'en inspirer. Il y a aussi des évolutions européennes de la réglementation prudentielle qui affectent les fonds de capital risque et pourraient limiter à 3m€ leur capacité d'investissement dans les startups. C'est finalement l'Etat qui comble le trou avec le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) qui se retrouve être un des rares véhicules financiers à pouvoir investir plusieurs dizaines de millions d'Euros dans des entreprises de technologies. Mais il ne le fait que pour éviter que des entreprises du secteur passent sous contrôle étranger ou lorsqu'elles sont en difficulté. Je n'ai pas observé de cas où cela ait permis d'accélérer le développement international d'une véritable pépite. DailyMotion ? C'était déjà trop tard !
- **Créer le Crédit d'Impôt Innovation** : on en est loin ! L'Etat a toujours du mal à intégrer la notion d'innovation de services, toujours arque-bouté sur les innovations technologiques de rupture. La réglementation européenne fait obstacle à cela. C'est une règle du jeu difficile à contourner. Il faut donc la changer !
- **Aligner la fiscalité des FCPI sur les SBIC américains** : il s'agissait d'alléger plutôt la fiscalité en sortie (plus-value) qu'en entrée (TEPA) pour les investisseurs dans les startups. Pas vu de changements dans le domaine et le contexte financier et politique ne s'y prête pas.

## Aides publiques

Même topo pour les aides publiques ! La situation empire également :

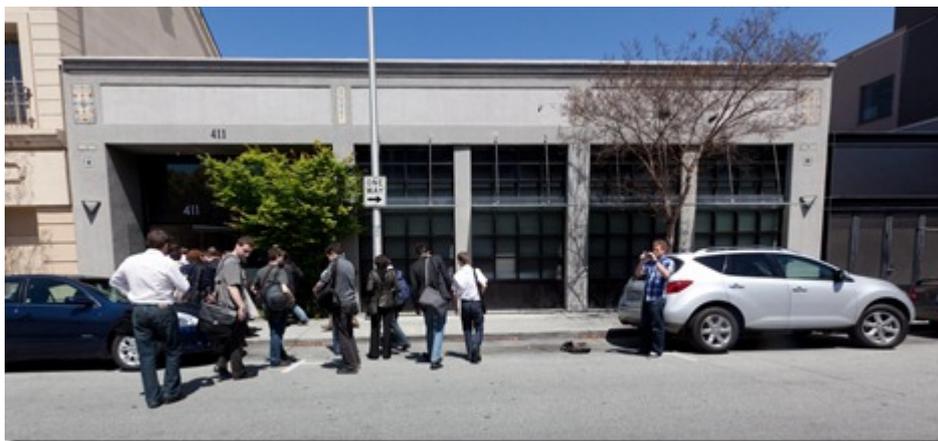
- **Etendre le statut de la JEI** : au lieu de l'étendre, **il a été réduit**. Un gros mauvais point pour le gouvernement. Et la crise financière semble remettre en cause tout retour en arrière même si Eric Besson indique faire son possible pour remettre en selle ce statut mis à mal dans la Loi de Finances 2011 votée fin 2010. Le Conseil National du Numérique a rappelé le 27 octobre 2011 au Président Sarkozy sa promesse de revenir sur cette "balle perdue". On va bien voir.
- **Simplifier l'accès aux aides publiques** : cela se complique plutôt, ne serait-ce qu'avec la baisse de moyens d'Oséo Innovation et le transvasement des aides vers des appels à projets nombreux, notamment dans le cadre du grand emprunt qui est une grosse usine à gaz **pas bien documentée**.
- **Focaliser réellement les aides à la R&D aux PME** et startups : c'est plutôt le contraire qui se passe. On a déjà un Commissaire aux Investissements, René Ricol, qui ne croit pas en l'intérêt d'aider les startups. Le Crédit Impôt Recherche continue d'alimenter en masse les grandes entreprises, et comble du ridicule, les banquiers en profitent plus que l'ensemble des startups du numérique. De surcroît, les aides sont de plus proposées dans le cadre d'appels à projets collaboratifs qui privilégient les grandes structures ou tout du moins des partenariats avec celles-ci qui sont lourds à monter.

## International

Cela reste une priorité clé pour toute action autour des startups. En effet, seul le développement international de nos pépites est en mesure de créer de belles sorties pour les investisseurs et de faire du capital risque une classe d'investissement intéressante (ce qu'il n'est pas du tout aujourd'hui et explique en partie la mollesse du secteur en France et en Europe). Le succès entraîne le succès. La médiocrité éloigne les investisseurs, c'est tout simple !

En trois ans, je n'ai pas constaté de progrès particulier dans ce domaine, juste quelques actions sporadiques :

- **Revoir les conditions d'aides à l'exportation** : UbiFrance se démène comme il peut mais il vend ses services. Il y a peu d'aides à l'exportation, et elles sont nettement focalisées sur les grosses PME chez Oséo.
- **Synchroniser les aides à la création de PME innovantes et les aides à l'internationalisation** : rien de nouveau sous le soleil. il faudrait changer cela et aider bien plus tôt les startups à exporter. Sinon, elles sont condamnées à être sous-critiques et à subir la concurrence, notamment provenant des USA. Il faut accepter "mentalement" que nos pépites créent des filiales solidement implantées ou aux USA ou en Asie, selon leur business, voire même que leur CEO s'y installe. Pour peu évidemment, que la R&D reste en France. Il y a heureusement quelques best practices comme Criteo qui devient un acteur mondial de son secteur (dans le re-ciblage publicitaire, *ci-dessous, leur siège à Palo Alto*). Mais sans qu'ils doivent grand chose aux aides publiques à l'exportation.



- **Développer la présence des PME dans les événements mondiaux** : il y a quelques initiatives intéressantes du pôle Cap Digital qui emmène ses startups en Asie et aux USA, comme au SIGGRAPH. La présence française reste très faible au CES de Las Vegas mais elle est forte à l'IBC d'Amsterdam. C'est le reflet de notre faiblesse dans les produits d'électronique grand public.
- **Tolérer voire encourager l'usage de l'anglais** : on en est encore loin ! Les grandes écoles continuent cependant de monter le niveau en exigeant de leurs élèves de passer des tests type TOEFL avant d'obtenir le diplôme. Les formations complémentaires à l'étranger sont aussi de plus en plus encouragées. Et des initiatives comme l'accélérateur Le Camping, obligent les douze startups qui y participent à tout faire en anglais. Ils ont même des coaches à demeure qui sont anglophones. Bravo !
- **Participer plus activement à la normalisation et à la standardisation internationale** : difficile à suivre. Pas l'impression que l'on ait fait de progrès particuliers dans ce domaine, ne serait-ce qu'en termes de moyens alloués. Sauf HbbTV ?

## Chaîne alimentaire

Un écosystème des startups ne fonctionne bien que si nos startups deviennent grandes ou bien se font acheter ou aider par des groupes industriels locaux. On note quelques progrès dans ce domaine, mais il reste encore fort à faire :

- **Développer le parrainage de startups françaises par les grands groupes** : des initiatives diverses sont en cours. De nombreuses grandes entreprises du secteur du numérique affichent une stratégie d'Open Innovation. C'est notamment le cas d'opérateurs télécom comme SFR et Bouygues Télécom. On vient aussi d'apprendre la création d'un gros fonds d'investissement dans les startups conjoint entre Orange et Publicis. Bref, la situation s'améliore doucement dans le numérique, même si ce n'est pas le fait du gouvernement ou d'une évolution de la régulation.



- **Encourager les acquisitions** : il y en a toujours très peu. Les industriels français sont rarement des portes

de sorties pour nos startups. Exception remarquée avec **Parrot** qui a acquis coup sur coup **DibCom** et **Varioptic** en 2011. Et dans une certaine mesure, Orange avec DailyMotion.

- **Mise en application du SBA à la française** : la Loi de Modernisation de l'Economie de juillet 2008 instituait timidement une orientation de la commande publique vers les PME. Mais sans effet coercitif, du fait de la réglementation européenne. Elle n'a pas eu d'effets marqués sur les startups du numérique, un peu hors du champs de la commande publique. Il y a aussi des efforts de municipalités comme la Ville de Paris et son Paris Region Lab. Avec le recul, cette proposition me semble maintenant moins importante que les habitudes d'achat des grandes entreprises du secteur privé ou l'accès à des marchés assez fermés comme celui de la télévision numérique qu'il faudrait débloquer (j'aurais l'occasion d'y revenir).



- **Intégrer les marchés mondiaux dans la réglementation** : cette proposition visait à pousser l'Etat à ne pas créer de réglementation en décalage par rapport au reste des marchés mondiaux. Décalage il y a eu avec les lois HADOPI et LOPSSI. Le gouvernement s'enorgueilli d'être imité par d'autres pays pour HADOPI. Il n'empêche que ces lois ont consommé une bande passante incroyable de l'écosystème français du numérique entre 2008 et 2010, le relai ayant été pris par la neutralité du net. Pendant ce temps là, on s'occupe moins des produits et des clients.

### Climat médiatique

Ce dernier point qui avait aussi un lien avec la "culture" de l'entrepreneuriat et relevait d'actions symboliques du pouvoir et des médias pour créer un climat encourageant l'entrepreneuriat. Par certains côtés, ce sont des événements non planifiés comme les suicides chez France Télécom et la mauvaise image des grandes entreprises qui a créé un effet d'appel vers l'entrepreneuriat pour une minorité de jeunes.

- **Présence du Président de la République aux remises de prix liées à l'entrepreneuriat** : on ne l'y a pas encore vu, mais il s'est vaguement rattrapé en créant le Conseil National du Numérique et en lançant la conférence eG8 en mai 2011.



- **Communication sur les success stories** : cela s'améliore dans les médias. Il y a aussi une orgie d'événements sur l'entrepreneuriat, y compris ceux qui sont organisés par l'Etat, tels cette journée "Internet Nouveaux Mondes 2.0" du 21 octobre 2011 qui a été l'occasion d'une conférence politico-industrielle sur l'Internet et l'événement dédié aux startups en soirée (photos ici). Le même jour avait lieu une conférence d'UbiFrance sur l'international dans les industries numériques, et le Web2Connect !



- **Formation des dirigeants aux TICs** : il y a encore beaucoup de travail ! Nathalie Kosciusko-Morizet avait lancé quelques initiatives de ce genre pour former les élus au numérique lorsqu'elle était Secrétaire d'Etat à l'Economie Numérique. Mais on a toujours très peu d'élus nationaux qui s'intéressent au sujet qui ne semble toujours pas très porteur politiquement. Laure de la Raudière, Lionel Tardy, Catherine Morin-Desailly pour la majorité et toujours les mêmes à gauche : Christian Paul et Patrick Bloche.

Voilà pour "ma" scorecard ! A part quelques détails, ces propositions sont toujours d'actualité ! Le débat que j'avais déclenché en juin dernier sur les aides publiques à l'innovation est là pour en attester. Il n'y a pas grand chose à renier, sauf peut-être la méthode un peu artisanale de la soumission.

La persistance sur certains points me semble utile ici. Trois thèmes me semblent essentiels :

- Développer l'**interdisciplinarité** au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche et des pôles de compétitivité et équivalents.
- Mieux orienter nos startups vers l'**international**. C'est le cercle vertueux dont nous avons besoin pour avoir un écosystème sain.
- Améliorer l'**efficacité des financements** publics et des incitations aux financements privés.

Je laisse d'autres s'occuper du feuilleton du très haut débit, de la fracture numérique, de la neutralité du net et des usages divers (e-santé, e-éducation, etc). Tout en reconnaissant qu'une grande partie des questions évoquées dans cet article ne sont pas toujours spécifiques au numérique. Je reviendrais cependant d'ici peu sur le sujet de la télévision numérique qui pourrait faire l'objet d'un volet dans le plan 2020.

Et vous ? Au delà de dire que ce plan France Numérique 2020 vous passe par dessus la jambe du fait d'une fin de quinquennat qui le rendra faiblement opérant ?

---

**PS du 5 octobre 2011** : quelques autres propositions faites pour le plan France Numérique 2020 provenant pour la plupart de syndicats professionnels :

- Une **contribution de Jean-Claude Morand** qui évoque à juste titre certains usages à développer comme le e-tourisme. Il évoque aussi le besoin d'améliorer la dimension "produit" de nos startups.
- Une **contribution de la FEVAD** (vente à distance) qui porte surtout sur les usages des TIC dans les PME et notamment dans le e-commerce. Côté entrepreneuriat, la FEVAD est au diapason de l'ensemble de la profession pour demander une plus grande stabilité fiscale autour du financement de l'innovation.
- Une **contribution du MUNCI** (professionnels de l'informatique) qui demande à relancer un projet type Quaero (!), qui propose des dispositions pour faciliter l'accès aux grandes entreprises pour les startups et TPE du numérique. Nombre d'entre elles ne sont pas forcément applicables du fait des règles de la concurrence européenne, mais elles méritent d'être étudiées une par une.
- Une **contribution de l'ACSEL** (services en ligne) qui porte surtout sur les usages, commerce en ligne, epayment, confiance numérique, etc.
- Une **contribution du SFIB** (matériel, services) qui parle beaucoup de cloud, de calcul intensif et de simulation numérique, des usages dans le secteur public, dans les PME, la santé, l'éducation, dans le développement durable, et qui réclame un guichet unique pour les aides publiques.
- Le Syntec Informatique et l'AFDEL planchent encore sur leur réponse.

Cet article a été publié le 27 octobre 2011 et édité en PDF le 16 mars 2024.  
(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>